



la rose au poing

Périodique
de la Section
Socialiste
de Livry-Gargan

♦
Mai 2002



**La
démocratie
ne s'use
que quand
on ne s'en
sert pas !**

Nombreux sont les Livryens qui, comme moi, se sont résolus par devoir, mais la mort dans l'âme, à utiliser un bulletin CHIRAC pour faire barrage à l'extrême droite au deuxième tour de l'élection présidentielle. Nous l'avons fait pour la République, pour la démocratie.

Nous y avons été contraints parce que beaucoup d'électeurs n'avaient pas jugé utile de venir voter au premier tour. Parce que d'autres ont estimé que le duel du second tour était acquis d'avance et qu'il était possible de donner sa voix à un "candidat de témoignage" au premier. Parce que des hommes et des femmes sincèrement de gauche ne se satisfaisaient pas complètement du bilan, pourtant exceptionnel, du gouvernement sortant et voulaient lui adresser un message. Ces messages sont restés bloqués poste-restante dans les filets de LE PEN, au plus grand bénéfice de CHIRAC et de la droite...

C'est à ces électrices et électeurs que je souhaite plus particulièrement m'adresser aujourd'hui. Dès le premier tour des élections législatives, votez pour celui qui est en situation de gagner. Votez pour votre Député sortant, qui a tant apporté à notre ville et à notre circonscription depuis son élection à l'Assemblée nationale. Dès le 9 juin, renouvelez votre confiance à Alain CALMAT. Je vous y invite de tout mon cœur.

Pascal POPELIN

Vice-Président du Conseil général
Secrétaire national du Parti socialiste

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 9 ET 16 JUIN 2002



**DES LE 9 JUIN, VOTEZ
Alain CALMAT**

Gros plan sur les élections législatives

Quand la droite locale manipule (une fois de plus) la réalité...

La droite locale n'a voulu retenir qu'un seul chiffre. La loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) votée par le gouvernement de gauche réduira la dotation versée par l'Etat à notre ville de 162.000 euros par an. Et de se lamenter dans un tract récent sur ce que la municipalité aurait pu faire avec tout cet argent qu'elle n'aura plus !

Sans doute par distraction, le représentant local en mission perpétuelle pour Monsieur RAOULT, a simplement "oublié" de mentionner les sommes que la ville perçoit depuis 2001 au titre de la DSU (dotation de solidarité urbaine) instaurée par la gauche : 262.000 euros et depuis cette année au titre du FSRIF (fonds de solidarité de la région Ile-de-France) créé lui aussi par la gauche : 703.000 euros.

$262.000 + 703.000 - 162.000 = 803.000$ euros en plus, dès cette année, dans les caisses de la ville de Livry-Gargan, soit la bagatelle de près de 5,3 millions de Francs. Quand on vous disait que ce jeune homme et ses amis ne savaient pas compter !

Enfin, concernant le "fantasme" des 1000 logements sociaux qui viendraient bétonner et défigurer la ville, nous avons la faiblesse de croire que l'action constante et raisonnée de la municipalité dans ce domaine est plus crédible que les tracts manipulateurs de Monsieur THIEBAUX.



4 raisons locales supplémentaires de

Les socialistes de Livry-Gargan soutiennent la candidature d'Alain CALMAT dans notre circonscription depuis 1997. Il exposera aussi, au cours de la campagne, l'ensemble de sa démarche. Au delà, nous souhaitons insister dans ce numéro sur les raisons locales qui nous conduisent à

● UN HOMME DE RASSEMBLEMENT

Ancien champion du monde de patinage artistique ayant porté haut les couleurs de la France, chirurgien réputé depuis 1976 à l'hôpital intercommunal de Montfermeil dont dépend notre commune, Alain CALMAT a choisi de s'investir en politique par goût du service des autres et non par nécessité de carrière. Homme ayant depuis longtemps démontré son intégrité et son efficacité, en tant que Ministre de la jeunesse et des sports de 1984 à 1986, à la tête de notre ville à la suite d'Alfred-Marcel Vincent depuis 1995, en tant que député de notre circonscription depuis 1997, il rassemble des soutiens bien au delà des rangs des socialistes qui lui ont demandé à nouveau d'être candidat pour ces élections législatives.

● UN PARLEMENTAIRE UTILE A LIVRY-GARGAN

Alain CALMAT est le premier Député-Maire de l'histoire de Livry-Gargan. Grâce à sa présence à l'Assemblée nationale, de nombreux dossiers concernant notre commune ont pu enfin aboutir. Notre ville a bénéficié également de financements conséquents, chaque année, en provenance directe du Parlement, permettant d'augmenter le rythme de réalisation des projets communaux sans alourdir les impôts locaux des Livryens. Son action dans les autres villes de la circonscription, notamment dans le domaine de la politique de la ville, a également contribué à améliorer la

situation de cette partie du département de la Seine-Saint-Denis.

● UN DEPUTE A L'ECOUTE DES LIVRYENS

Par ses multiples interventions auprès des pouvoirs publics, Alain CALMAT s'est efforcé au cours des 5 dernières années d'aider les Livryens et l'ensemble des habitants et associations de la circonscription dans leurs démarches. Par les nombreuses questions écrites et orales posées au gouvernement, il s'est fait l'écho des préoccupations quotidiennes de ses concitoyens.

● UNE EQUIPE QUI A FAIT SES PREUVES

Réélu dès le premier tour par les Livryens lors des élections municipales de mars 2001, avec près de 55 % des suffrages malgré la concurrence de 4 autres listes, Alain CALMAT a démontré ses qualités de gestionnaire à la tête de notre commune. Il a pour suppléant Claude DILAIN, Maire de Clichy-sous-Bois. Le travail considérable de ce dernier a, lui aussi, été salvé dans sa commune où il a été réélu dès le premier tour l'an dernier. En 1998, les électeurs du Raincy et de Clichy-sous-Bois avaient préféré Claude DILAIN à Eric RAOULT en le choisissant pour les représenter au Conseil général de la Seine-Saint-Denis. C'est donc la même équipe qu'en 1997, soudée, expérimentée, compétente et proche du terrain, que nous avons l'honneur de proposer à nouveau à vos suffrages pour ces élections législatives.

Proportions relatives à Livry-Gargan



Voter pour Alain CALMAT...

Il lui revient de présenter le bilan de son action à l'Assemblée nationale et d'annoncer ses orientations politiques et ses projets. Nous y avons travaillé des grandes orientations politiques nationales, nous avons pour notre part voulu vous appeler à voter dès le premier tour pour Alain CALMAT.

RENCONTRE AVEC NOTRE CANDIDAT
MERCREDI 5 JUIN 2002 à 19H30
à la salle des fêtes de Livry-Gargan



GUIDE PRATIQUE DE L'ELECTION

● LE ROLE DES DEPUTES

S'il revient au Président de la République de nommer le Premier Ministre et les Ministres, il doit les choisir au sein de la majorité qui se dégage à l'Assemblée nationale. L'élection des députés est donc le moment de choisir la politique qui sera menée dans le pays pour les cinq prochaines années. Elus pour cinq ans, les députés votent les lois et le budget de la Nation, sur proposition du gouvernement. Ils peuvent également prendre l'initiative de proposer directement des lois.

● NOTRE CIRCONSCRIPTION

L'Assemblée nationale compte 577 Députés qui représentent, chacun, une partie du territoire de la République comptant en moyenne 100 000 habitants et appelée une circonscription. Livry-Gargan fait partie de la 12^e circonscription de la Seine-Saint-Denis, qui regroupe, outre notre commune, les villes voisines de Clichy-sous-Bois, Coubron, Montfermeil, Le Raincy et Vaujours. Notre Maire Alain CALMAT est le Député de notre circonscription depuis juin 1997.

● COMMENT VOTER ?

Les élections législatives auront lieu dans toutes les circonscriptions dimanche 9 juin 2002 (1^{er} tour) et dimanche 16 juin 2002 (2nd tour). Les 23 bureaux de vote de la commune seront ouverts de 8 heures à 20 heures. Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de la ville et de se présenter à son bureau de vote habituel muni obligatoirement d'une pièce d'identité et, si possible, de sa carte d'électeur.

● QUELS CANDIDATS PEUVENT SE MAINTENIR AU 2nd TOUR ?

Chaque candidat titulaire doit se présenter en équipe avec un suppléant, appelé à devenir Député si le titulaire est nommé Ministre au cours de la législature. Au 2nd tour, seuls peuvent se maintenir les candidats ayant obtenu au 1^{er} tour au moins 12,5 % des électeurs inscrits dans la circonscription (soit 18 à 20 % des suffrages exprimés environ).

Pour permettre la présence puis la victoire d'Alain CALMAT au 2nd tour, il faut donc assurer sa qualification en votant pour lui dès le 1^{er} tour !



Le billet d'humeur
Marie-Laure HODE

Une équipe de l'émission "envoyé spécial" a suivi la campagne présidentielle d'entre-deux tours des militants RPR de Livry-Gargan. Scène 1 : de bon matin, des colleurs zélés placardent sans mesure le portrait de CHIRAC, recouvrant dans un même enthousiasme l'affichage administratif et associatif de notre commune, ainsi que les bandeaux du PS appelant au civisme pour faire barrage à l'extrême droite en votant le 5 mai. Question du journaliste : "ça ne vous dérange pas d'occulter de telles affiches ?". Le colleur interpellé grogne en faisant non de la tête et poursuit son ouvrage sous l'oeil indiscret de la caméra. Scène 2 : une élue municipale RPR est interrogée par le reporter : "si le deuxième tour avait opposé JOSPIN et LE PEN, auriez-vous voté JOSPIN ?". La réponse fuse avec toute la sincérité que confère la spontanéité : "Ah non alors !". Scène 3 : le leader autoproclamé de la droite livryenne, star du reportage (probablement parce que sa liste a obtenu le plus mauvais score de l'opposition municipale depuis 1977...) continue sa campagne au beau milieu de la grande brocante d'une association caritative locale bien connue. Le commentaire en "voix off" précise que pour obtenir un stand politique dans une manifestation qui par définition ne l'est pas, il a trompé les organisateurs... Sans commentaire.

Procurations

Les Livryens qui ne pourront se rendre au bureau de vote pour l'un ou pour les deux tours des élections législatives du 9 et du 16 juin 2002 peuvent faire établir une procuration au profit d'un électeur de leur choix, de la commune.

Les procurations sont établies auprès du Commissariat de police de Livry-Gargan ou du Tribunal d'instance du Raincy.

Les pièces à produire sont les suivantes :

- tout justificatif établissant l'impossibilité d'être présent dans sa commune d'inscription le jour du scrutin (par exemple billet d'avion, de train, réservation d'hôtel, certificat d'astreinte ou d'obligation professionnelle, certificat médical, etc.)

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité), la carte d'électeur et un justificatif de domicile.

- une photocopie de la carte d'électeur de la personne qui bénéficiera de la procuration. Cette personne doit obligatoirement être inscrite sur la liste électorale de la commune. Une seule et même personne ne peut détenir qu'une seule procuration (plus éventuellement une procuration établie hors de France).



Le mot du Secrétaire de section

Jean-François MAGNIEN Secrétaire de la section socialiste de Livry-Gargan

Il serait inutile de le cacher, les socialistes ont été très déçus des résultats de l'élection présidentielle.

En charge du gouvernement depuis près de 5 ans, nous avons le sentiment que le travail de l'équipe de Lionel Jospin méritait quelque considération de la part de nos concitoyens. Même si nous avons conscience que tant et tant restait à faire, nous étions et nous demeurons fiers de la baisse de près d'un tiers de nombre de chômeurs, des allègements d'impôts, des grandes réformes telles que les emplois-jeunes, les 35 heures, la couverture maladie universelle, l'aide personnalisée à l'autonomie, le pacte civil de solidarité...

Nous savions que nous n'avions pas tout réussi, mais nous pensions que le bilan du septennat du Président sortant, ne plaiderait pas en faveur de sa réélection.

Nous espérions que nos concitoyens, dans la continuité de ce qui s'était passé lors des élections européennes de 1999, se détourneraient massivement d'une extrême droite dont les plus modestes n'ont rien de bon à attendre et dont la démocratie a tout à craindre.

Bien sûr, il y avait les vacances scolaires, le risque de dispersion des votes en raison du nombre exceptionnel de candidats présents au premier tour. Bien sûr, médias et sondages ont accredité l'idée selon laquelle rien ne pouvait empêcher la confrontation entre

Lionel Jospin et Jacques Chirac au deuxième tour... Je le croyais, comme nombre de ceux qui m'ont fait part de leur détresse, au lendemain du premier tour de cette élection présidentielle manquée.

Il nous faut maintenant penser à l'avenir. Elu à plus de 82 %, le Président de la République ne s'est vu confier qu'un seul mandat le 5 mai dernier : celui de faire vivre la démocratie dans la République. Le vrai choix politique aura donc lieu à l'occasion des élections législatives des 9 et 16 juin. A chacune et chacun d'entre-nous de tirer les leçons de ce qui vient de se passer.

Les formations de gauche aspirant à gouverner le pays doivent se remettre au travail pour rappeler le chemin parcouru depuis 5 ans, pour exposer de façon plus claire nos projets pour les 5 prochaines années, pour mettre en évidence de façon nette nos différences avec la droite, sans tomber dans la démagogie de promesses qui ne pourraient pas être tenues.

Les électrices et les électeurs de tous les horizons de la gauche comprendront, j'en suis convaincu, que le monde dans lequel nous vivons est trop dur pour que nous en laissions l'organisation à la droite.

C'est cette conviction que nous nous efforcerons de vous faire partager, autour de la candidature d'Alain CALMAT pour ces élections législatives.

la rose au poing

Périodique de la Section
Socialiste de Livry-Gargan

13 bis, avenue Sully ou BP 62
93190 LIVRY-GARGAN
☎ 01.43.81.43.05

Directeur de la publication :
Jean-François MAGNIEN
Directrice de la rédaction :
Marie-Laure HODE

Impression :
ICO 01.55.89.07.60

BULLETIN DE CONTACT

à retourner à Section Socialiste de Livry-Gargan
13 bis, avenue Sully ou Boîte Postale 62 - 93190 LIVRY-GARGAN

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

☐ Je désire poser la question suivante : _____

☐ Je souhaite prendre contact avec les socialistes de Livry-Gargan

☐ Je souhaite adhérer à la section socialiste de Livry-Gargan